

À PROPOS DES CHEVAUX DE GLOZEL

Analyse hippologique critique de trois représentations

Jean SPRUYTTE

LAPMO - Université de Provence - CNRS

Résumé : Examen critique, sous le rapport de l'hippologie, et en dehors de toutes considérations archéologiques, de trois représentations d'équidés du site de Glozel. Ce genre d'étude permet une analyse très précise des figurations gravées du «bestiaire» et facilite ainsi l'approche de certains problèmes d'authenticité concernant ce site.

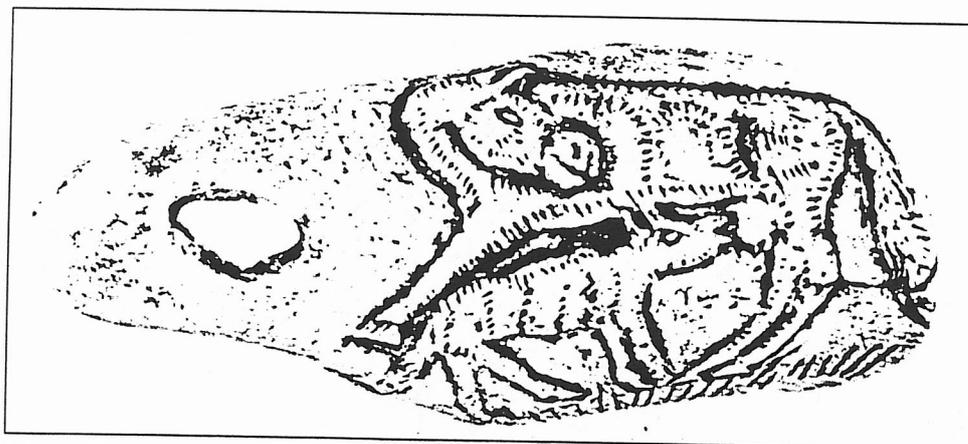
Abstract : Critical examination of three representations of equids from the site of Glozel, from the point of view of hippology to the exclusion of all archaeological considerations. The specificity of this type of study allows very precise and out of time analyses of the engraved animal representations. It renders easy an approach to certain problems concerning the site.

Cette étude analytique de trois représentations d'équidés du Musée de Glozel se situe hors du contexte général des recherches et des prises de position à l'égard de découvertes archéologiques controversées provenant des fouilles effectuées sur ce site.

Parmi les très nombreux objets et vestiges exposés au Musée de Glozel il existe des représentations d'équidés gravées sur os et sur galets dont l'intérêt semble avoir été complètement estompé par l'importance donnée aux caractères «alphabétiques», selon l'expression adoptée, (qui, outre des tablettes d'argile, illustrent un certain nombre des pièces exposées) et par les polémiques que ces inscriptions ont provoquées.

L'étude proposée n'a pas pour objet d'apporter un quelconque élément sur l'origine ou l'ancienneté des représentations d'équidés, mais simplement de mettre en évidence des réalités hippologiques incontournables qu'il semblerait bien utile de prendre en compte car elles relèvent de la nature des choses et sont en dehors du temps.

La figure 1 est une photographie d'une représentation gravée sur plaque osseuse, en vente sous forme de carte au Musée de Glozel, et qui est répertoriée sous le titre «jument allaitant son petit». Cette même pièce figure également en diapositive dans une pochette vendue par le Musée et elle est accompagnée du texte suivant : «Par un gracieux mouvement de la tête la jument observe son poulain en train de téter. Les détails propres à ce moment de la scène sont finement observés : le poulain semble tirer goulûment non sans une maladresse exigeante. La composition s'inscrit dans un jeu abstrait de pattes opposées vers l'arrière et l'avant comme s'il s'agissait de rendre le mouvement et la précipitation. Il s'agit d'un jeu vivant de forces qui cherchent à se joindre dans un équilibre malaisé à établir. La jument à longue queue, d'allure rustique, se rapproche semble-t-il du type «Mérens», cheval issu de la race préhistorique dont les grottes des Pyrénées ariégeoises comportent des représentations (grotte de Niaux)» (Liris & Corrocher 1985).



1 - Jument allaitant son petit (Musée de Glozel-Allier)

Aucun homme de cheval ne pourrait accepter sans de grandes réserves la «scène d'allaitement» et encore moins le commentaire qui l'accompagne car ni la représentation, ni le texte, ne sont l'expression de la simple réalité.

ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION

L'équidé gravé sur la plaque osseuse, mis à part la queue fournie de crins, n'a aucun caractère chevalin. La rectitude du dos et la tête sont typiquement asiniens ; ces caractères, joints à une queue fournie de crins depuis la racine, ne pourraient éventuellement s'appliquer qu'à un hybride. La rectitude absolue des membres jusqu'aux sabots sans aucune indication de l'articulation du boulet et de l'angle que forme le paturon est absolument inexacte, alors que cette particularité est généralement toujours indiquée, même sommairement, à toutes les époques, de la préhistoire aux temps modernes.

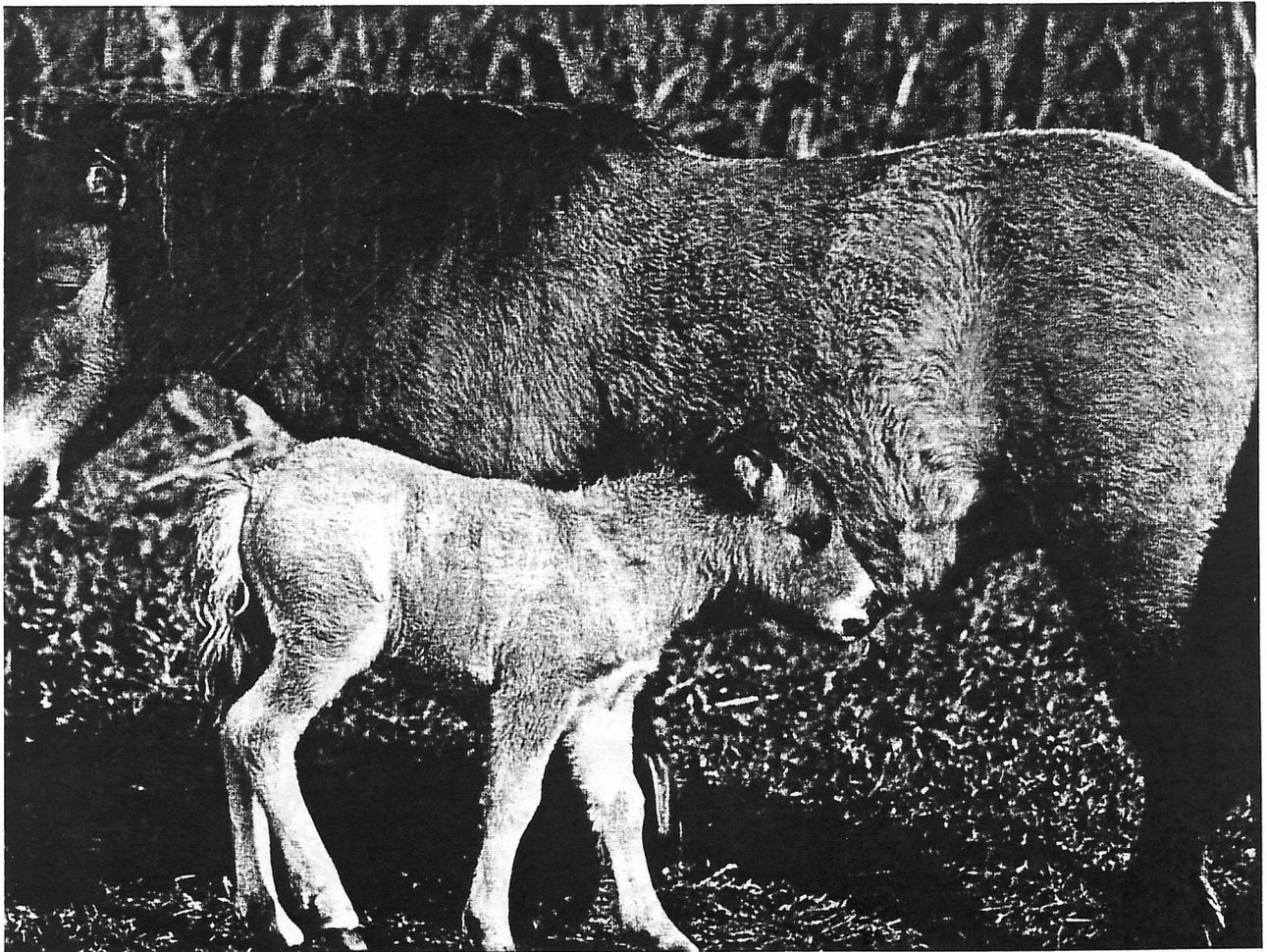
Enfin, la représentation de pis et de trayons, comme ceux de la vache, en avant des cuisses de la «jument» et celle d'un «poulain» tétant en avant des cuisses de sa mère sont des inexactitudes qui frisent l'absurdité.

L'ALLAITEMENT CHEZ LES ÉQUIDÉS

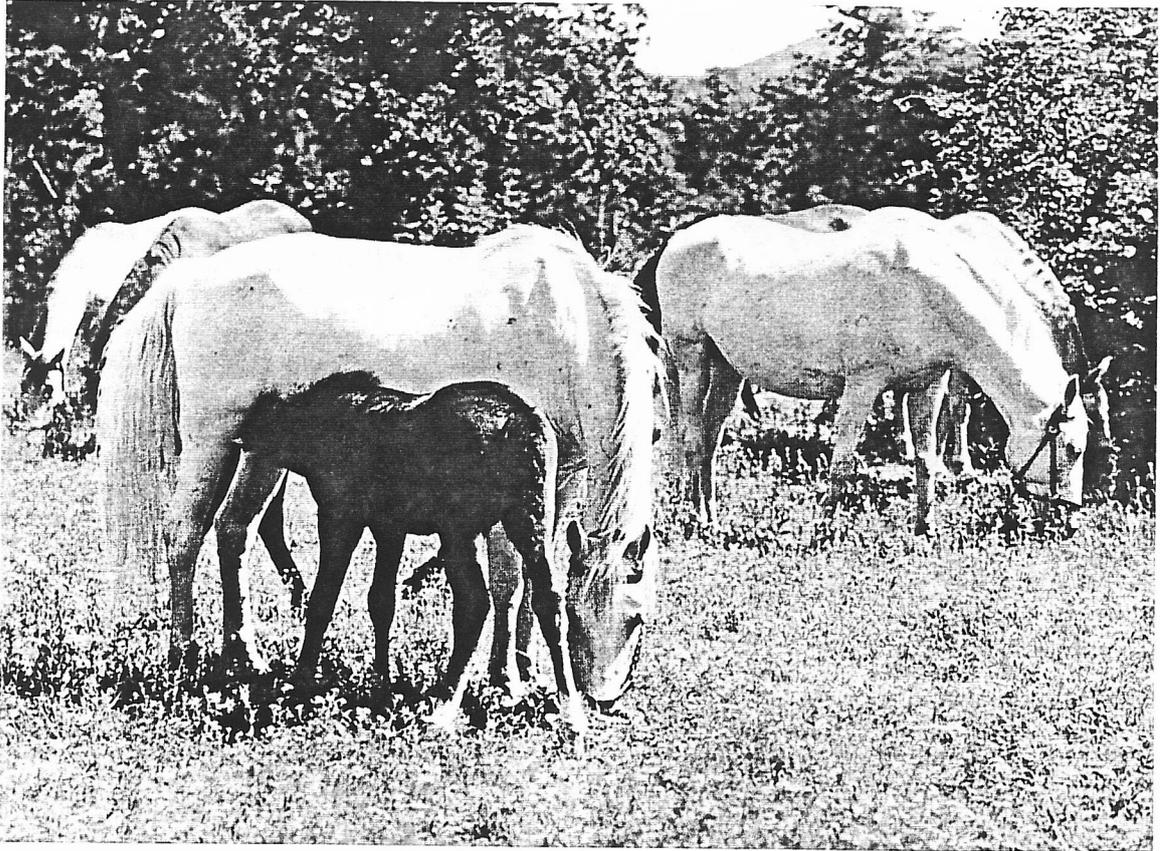
La jument ne possède que deux mamelles situées haut entre les cuisses et elles sont toujours complètement invisibles sur l'animal vu de profil (fig. 2). Lorsque le poulain tête sa mère il relève la tête et la passe entre les cuisses de celle-ci pour atteindre les mamelles (fig. 3). Selon son âge et sa taille il est contraint de relever plus ou moins la tête et au besoin d'abaisser sa taille en écartant les antérieurs et ces nécessités n'avaient pas échappé aux populations cavalières au Ve siècle avant J.-C. comme le montre une magnifique pièce archéologique (fig. 4).

COMMENTAIRE SUR CE QUI PRÉCÈDE

Il apparaît nettement que des considérations à caractères artistique ou esthétique sont complètement étrangères aux réalités matérielles et qu'elles ne permettent pas une compréhension correcte de faits naturels aisément observables. Quant au rapprochement envisagé entre le type de la «jument» gravée et celui du cheval de Mérens, la



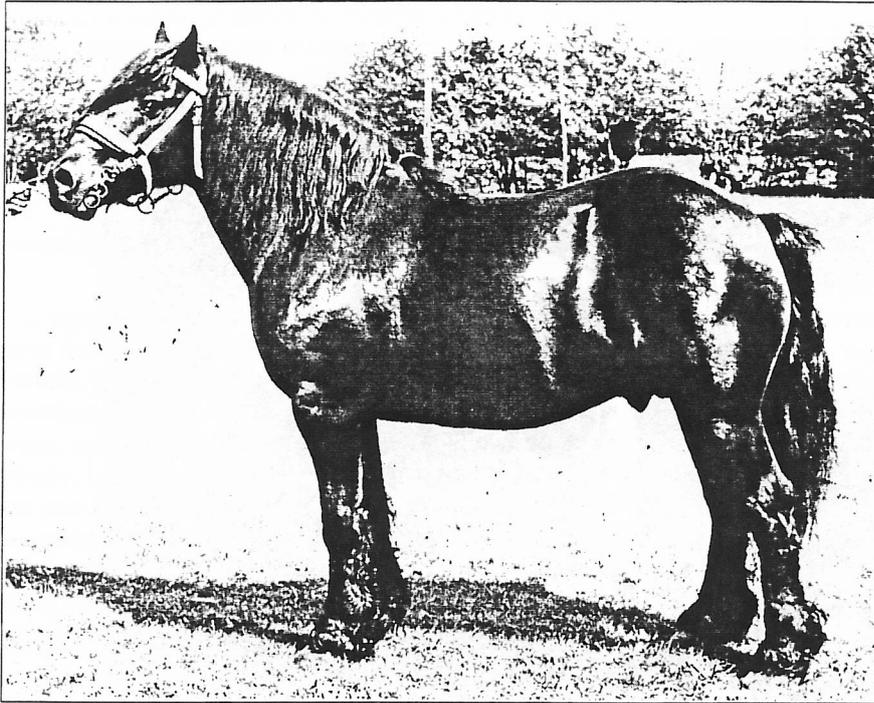
2 - Jument Shetland et son poulain. Il est nettement visible qu'entre le bout du nez du poulain et les cuisses de sa mère il n'y a rien.



3 - Jument allaitant son poulain.



4 - Trésor des Scythes. Pectoral en or : motif de la jument allaitant son poulain (Metropolitan Museum, New-York).



5 - Cheval de Mérens.

figure 5 permet, par comparaison, de juger du peu de crédit à accorder à cette supposition.

Ce manque de réalisme a d'ailleurs été perçu depuis longtemps dans le milieu hippique. Il y a un peu plus de deux siècles un écuyer, Claude Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires en France, avait inventé un appareil (hippomètre) permettant des comparaisons proportionnelles exactes entre chevaux de tailles différentes et, espérant voir son invention adoptée par les artistes, il écrivait ceci : «Nous souhaitons au surplus que les artistes et les sculpteurs trouvent ici un recueil de vérités utiles dont il est dangereux de s'écarter, d'autant plus que les licences ne mettent que trop souvent le faux à la place du vrai» (Bourgelat 1768). Cette opinion sans appel d'un célèbre hippiatre semble bien trouver ici son illustration.

La figure 6 représente un équidé qui peut être considéré comme un cheval mais dont il est difficile de définir exactement l'espèce, sauvage ou domestique, compte tenu de l'absence de crinière, ni droite ni tombante. La forme particulière de la tête, connue en hippologie sous la dénomination de «camuse», ne donne pas non plus une indication précise car même actuellement des chevaux de l'espèce domestique peuvent présenter cette particularité.

Le sexe n'étant pas représenté (visible chez le cheval vu de profil) il pourrait tout aussi bien s'agir d'une représentation de jument.

Enfin, l'animal ne peut être considéré «au galop» que par convention picturale sur la représentation inexacte du galop de l'Antiquité jusqu'à la fin du XIXe siècle. Cette figuration ne s'apparente pas à la précédente, la silhouette est chevaline par la courbure des lignes du dos et de l'encolure, par la tête et par la forme du corps.

La figure 7 est un galet gravé provenant du Puy-Ravel, situé à proximité de Glozel, qui a aussi fourni différentes gravures. La tête représentée s'apparente à celle d'un cheval de l'espèce domestique par la crinière tombant sur l'encolure. Comme dans la représentation précédente cette tête est camuse (la ligne allant du front au bout du nez est concave), les ganaches très accentuées rejoignent directement le menton sans le moindre à-plat au niveau de l'auge (vue de profil l'auge marque un à-plat entre les joues et le menton), enfin les oreilles sont légèrement trop longues et l'on peut noter aussi l'absence de toupet (touffe de crins entre les oreilles).

La principale anomalie est le trait vertical sur l'œil représentant la pupille, alors que chez le cheval la pupille n'est pas verticale mais horizontale.

Cette tête de cheval est entourée d'un certain nombre de ces signes «alphabétiformes» qui sont principalement à l'origine des polémiques sur les découvertes archéologiques du site.

Dans toutes les représentations d'équidés que nous connaissons, exposées au Musée ou publiées, aucune ne montre un accessoire quelconque de domestication tel un licol ou une longe, et les animaux étant représentés sans environnement il est évidemment impossible d'affirmer qu'il s'agit d'équidés domestiqués.

CONCLUSIONS

L'analyse hippologique détaillée de trois figurations montre qu'il existait plusieurs variantes dans les représentations d'équidés du site de Glozel et de ses environs sans qu'il soit pour autant possible d'affirmer qu'il existait réellement des chevaux d'espèces différentes.

Seule une étude complète de toutes les représentations découvertes, exposées ou publiées, pourrait permettre au moins de reconnaître s'il existe des constantes entre elles et si elles sont nettement observables d'une figuration à l'autre, ce qui permettrait de pouvoir effectuer un début de classification. Pour espérer obtenir un résultat, il est évident qu'un travail de ce genre ne peut avoir pour base que l'analyse hippologique à l'exclusion de toutes considérations artistiques ou esthétiques.

D'autre part, l'exploitation d'un document figuré, ne serait-ce qu'une simple gravure linéaire, exige de la part du chercheur des connaissances sérieuses en hippologie, un

respect de la terminologie et une certaine compréhension du comportement animal.

Dans le cas assez particulier de Glozel il serait, semble-t-il, souhaitable que de regrettables confusions ne viennent pas encore compliquer les problèmes existants.

BIBLIOGRAPHIE

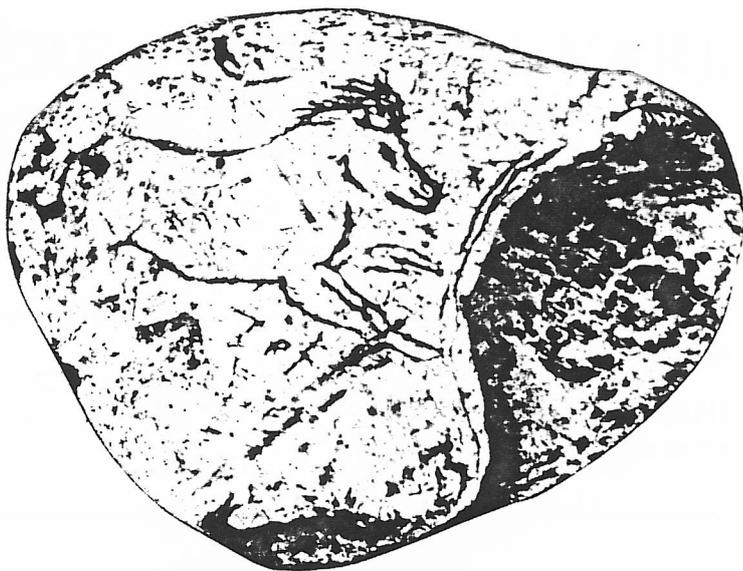
Bourgelat 1768, BOURGELAT C., «Hippomètre» ou instrument propre à mesurer les chevaux et à juger des dimensions et proportions des différentes parties de leur corps, Paris, Vallat la Chapelle, 1768, 38 p.

Collectif 1983, Glozel, l'affaire Dreyfus de l'archéologie, *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 1983, n° 74, 98 p., ill.

Liris & Corrocher 1985, LIRIS R. & CORROCHER J., *Art et Archéologie de Glozel*, Bestiaire du Musée, Vichy, 1985, 12 p.

Morlet 1929, MORLET Dr A., *Glozel*, Paris, Desgrandschamps, 1929, 299 p.

Morlet 1930, MORLET Dr A., Nouvelles trouvailles dans le gisement de «Chez Guerrier», *B. de l'Assoc. régionale de Paléontol. et de Préhist.*, Lyon, 1930, fasc. 4, 8 p.



6 - Cheval au galop gravé sur omoplate (Musée de Glozel, Allier).



7 - Tête de cheval de Puy-Ravel (photo Dr. A. Morlet).

(J. S.) LAPMO, URA 164, Université de Provence, 29 avenue Robert Schuman - 13621 AIX EN PROVENCE Cedex